



© shutterstock

| Dublin, Irlande — 30 septembre 2017 : Marche en faveur des choix de la campagne pour le droit à l'avortement.

L'IRLANDE ... ENFIN

par Shauna Stanley et Lizzie O'Shea

Le 25 mai 2018, les femmes irlandaises ont acquis des droits en matière de reproduction -qui leur ont été retirés il y a trois décennies- lorsque les électeurs se sont mobilisés pour soutenir l'abrogation du 8e amendement de la constitution. Elles ont représenté une source d'inspiration pour les femmes qui se battent pour leurs droits dans le monde entier. Les droits en matière de santé reproductive sont souvent considérés comme controversés. Cependant, la campagne montre que le corps politique est souvent plus favorable aux politiques qui donnent aux femmes le droit de faire leurs propres choix. La réelle réticence est souvent parmi les politiciens, qui préfèrent le statu quo à la poursuite des réformes.

La toile de fond de la campagne a été la mort de Savita Halappanavar provoquée par une septicémie suite à une fausse couche et au refus d'avoir recours à l'avortement. Savita Halappanavar, dentiste, en était à sa 17e semaine de grossesse et attendait son premier bébé lorsqu'elle a été hospitalisée en raison de douleurs dorsales intenses en octobre 2012. Le personnel soignant a estimé qu'une fausse couche était inévitable, mais ne pouvait opérer étant donné que le cœur du fœtus battait encore. Presque

une semaine plus tard, Savita Halappanavar décédait d'une fausse couche, mais son mari Praveen avait demandé à plusieurs reprises de procéder à un avortement. Sa demande a été rejetée, une infirmière lui a déclaré « c'est un pays catholique. » Des milliers de personnes sont descendues dans la rue et des veillées aux bougies ont été organisées dans toute l'Irlande.

Savita Halappanavar a été l'une des nombreuses femmes qui ont souffert des limites rigides du 8e amendement. Cet

amendement date de 1983 lorsqu'un référendum est parvenu à introduire l'exigence selon laquelle le législateur doit accorder une valeur égale à la vie de la mère et à celle du fœtus, interdisant dans les faits la réglementation de l'avortement. Depuis lors, environ 170 000 femmes se sont rendues à l'étranger pour avoir recours à l'avortement, généralement au Royaume-Uni. Il n'y avait pas d'exceptions ; l'anomalie foetale ou les risques de santé pour la mère n'étaient pas pris en compte par ce régime légal et les femmes en Irlande en ont payé le prix.

La mort de Savita a créé le sentiment que la loi devait changer. En 2016, cet élan a été traduit en un programme d'examen sous la forme d'une Assemblée citoyenne – 99 citoyens, choisis au hasard formant un échantillon largement représentatif de la société. L'Assemblée citoyenne a été chargée d'examiner plusieurs domaines politiques, l'un d'entre eux était le 8e amendement. La proposition a été le résultat d'une entente sur le partage du pouvoir entre deux partis politiques et d'une expérience qui impliquait davantage de citoyens ordinaires pour l'élaboration des politiques. Au lieu de générer le désintérêt et l'inaction, auxquels beaucoup s'attendaient, l'Assemblée citoyenne a créé un élan. Elle a mis en place un espace pour les contributions des experts et des citoyens, sans les aléas et les défis des politiques partisanes.

L'Assemblée citoyenne a confirmé ce que de nombreuses femmes savaient : le peuple irlandais a besoin de repenser le statut légal du 8e amendement. Ces recommandations ont été soutenues par un comité mixte "Oireachtas" en décembre 2017 et ouvert la voie au processus d'un référendum. Ce processus a mis en évidence le pouvoir et la possibilité de faire confiance à des citoyens "lambda" pour prendre des décisions difficiles et importantes, surtout dans un contexte dans lequel des politiques allant du haut vers le bas ont échoué.

Vu le nombre de personnes qui ont subi l'expérience d'un avortement, une partie centrale de la campagne pour l'abrogation a été de raconter l'histoire de ces femmes. Une source qui s'est avérée déterminante pour de nombreux électeurs a été la page Facebook « In Her Shoes: Women of the Eighth. » Le concept de cette page consistait à donner aux électeurs indécis la possibilité de se mettre à leur place en partageant des récits anonymes de femmes ordinaires faisant des choix en matière de reproduction en Irlande. Dans la période menant au référendum, cette page a reçu plus de 100 000 « j'aime » et a été considérée comme décisive par de nombreux électeurs.

La collecte de fonds a été également essentiel. La diaspora s'est montrée très réactive. Compte tenu du risque de l'argent provenant de groupes anti-choix financés aux États-Unis, chaque euro comptait. Les Irlandais vivant en Australie et en Nouvelle-Zélande se sont rassemblés pour organiser des collectes de fonds, collectant collectivement plus de 15 800 dollars pour des organisations pro-choix travaillant sur la campagne en Irlande.

Le référendum a été adopté dans 39 des 40 circonscriptions de l'Irlande et a été considéré comme une campagne unificatrice recueillant l'appui à travers les générations, les divisions de classe et la division urbaine / rurale. La réussite de cette campagne a été de mobiliser un éventail divers de la société irlandaise. La campagne "Together for Yes" (ensemble pour le oui) qui faisait campagne pour le vote positif au référendum, était constituée de 70 groupes communautaires et organisations. Les idées de ces groupes étaient disséminées par la campagne en faveur du droit à l'avortement qui travaille depuis 2012 à la mobilisation des communautés régionales pour établir leurs propres campagnes locales pour le droit à

l'avortement, avec des stands présentes aux foires ou des matinées où le café est offert, créant de la visibilité et une sensibilisation à ces questions. Et les communautés étaient prêtes à devenir des antennes locales de "Together for Yes" bien avant la campagne officielle pour le vote positif lancée en mars 2018.

Des exemples de soutien à travers le pays sont présents dans la grande variété de groupes de population qui ont décidé d'écrire des documents en ligne et ont fait du porte-à-porte dans tout le pays.

Le combat pour la justice en matière de reproduction se poursuit en Irlande du Nord où les corps des femmes sont toujours régis par une législation datant de 1861. Suite au résultat du référendum en République d'Irlande, la pression s'intensifie sur l'Irlande du Nord pour la libéralisation de l'avortement dans la République. Suite aux nouvelles informations selon lesquelles des hôpitaux catholiques sont préparés à résister à la légalisation de l'avortement, des questions difficiles se posent quant à la manière de gérer les services de santé reproductive et de s'assurer du respect des droits des femmes.



> AUTEUR

Shauna Stanley est irlandaise, diplômée en droit et vit à Melbourne. Elle est activiste pro-choix et co-organisatrice de la campagne conjointe entre Melbourne et l'Irlande pour le droit à l'avortement. Avant de s'installer à Melbourne, elle était membre de la campagne pour le droit à l'avortement.



> AUTEUR

Lizzie O'Shea a la double nationalité australienne et irlandaise, elle est avocate et spécialiste des droits humains. Elle est membre active de l'ARC Melbourne-Irlande.